

3 juin 2013

Année 1, numéro 1

# CES-V NEWSLETTER

## Editeurs

- Version anglaise :  
Andy Verelst.
- Version allemande :  
Urs Lochmann.
- Version française :  
Michel Bovet.

## Contenu:

Bienvenue	1
La liste des races et variétés reconnues par l'EE	1
La reconnaissance de nouvelles races	2
Rapport sur les nouvelles races présentées à Leipzig	3
Une nouvelle description pour 'splash'	4
Bobtail, une nouvelle variété chez les volailles	5
Juger des Serama en Europe	6
Le nouveau standard EE du Minohiki	6

## Bienvenue

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à tous les éleveurs de volailles intéressés et avons le plaisir de présenter la première édition de la newsletter de la CES-V. Cette nouvelle newsletter est publiée sous forme digitale par la CES-V, la Commission européenne du standard de la division volailles de l'Entente européenne. Avec cette forme moderne de communication, nous espérons que nous pourrions mieux informer tous les pays membres sur les décisions de la

CES-V et aurons la possibilité de présenter plus explicitement les idées qu'elles véhiculent.

La CES-V travaille de manière cohérente au développement du standard commun avec des objectifs en élevage uniformes pour l'Europe. Dans le passé, des races se sont développées dans des directions différentes dans plusieurs pays, faute souvent de communication. Aujourd'hui, avec la communication moderne et l'ouverture des frontières entre presque tous les pays européens, il n'y a plus de prétexte justifiant un

manque de collaboration dans la promotion et l'encadrement de nos races. L'échange d'infos et d'images est le facteur déterminant pour la réalisation de cet objectif.

Dès maintenant, la CES-V ne va pas seulement publier des comptes-rendus de ses sessions annuelles, mais aussi une ou deux newsletters par année, avec davantage d'informations de fond, afin d'offrir un avenir commun à l'élevage des volailles en Europe. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à cette lecture !

*L'équipe de la CES-V*

## La liste des races et variétés reconnues par l'EE

Depuis des années, la CES-V gère une liste de toutes les races et variétés de coloris reconnues au sein de l'EE. C'est Hans Zürcher (CH) qui a commencé ce travail qui est actuellement poursuivi par Michel Bovet (CH). Chaque année, la liste est complétée par les races et variétés de coloris nouvellement reconnues dans les différents pays.

Toutefois, la liste n'est pas complète et comporte encore quantité d'erreurs. Plusieurs fois par le passé, nous avons demandé à nos membres d'examiner leur partie de la liste pour corriger les erreurs et y ajouter ce qui

manque. Les retours ont été généralement très maigres. L'importance de cette liste est visiblement sous-estimée, car une des décisions stipule que seules les races et variétés de coloris figurant sur la liste peuvent être exposées à un show européen ou être reconnues dans un autre pays. C'est pourquoi, il devrait être capital pour chaque pays membre que la liste soit toujours à jour.

Dans la liste actuelle, qui se trouve sur le site Internet de l'EE division volailles, plusieurs pays membres manquent complètement. Cela doit changer. Si chaque pays dispose de sa propre

colonne, nous saurons immédiatement ce qui est reconnu dans chaque pays et trouverons aussi la traduction des races et variétés de coloris dans la langue du pays concerné.

Le but de la CES-V est de mettre à jour la liste d'ici à fin 2013, tout au moins pour les volailles. Actuellement, Andy Verelst (B) retravaille la liste actuelle dans toute la mesure du possible. Dès qu'elle sera terminée, chaque commission du standard recevra sa propre copie digitalisée de cette liste corrigée, pour corrections et adjonctions. Les pays qui manquent encore y seront aussi ajoutés.

## La reconnaissance de nouvelles races



Des Poules soie à cou nu ne seront pas acceptées selon les nouvelles règles.

*“nouvelles races doivent se distinguer des races déjà existantes par au moins trois caractéristiques.”*



La 'Naine de Hengelo' des Pays-Bas pourrait être reconnue comme nouvelle race. Ayant une huppe, une barbe, des plumes au pattes et le plumage de poule, il n'y aurait pas de confusion avec d'autres races naines déjà existantes.

Durant les années passées, chaque pays européen, ou presque, a été confronté à l'apparition de nouvelles variétés de coloris, voire de "nouvelles races". Suite à l'admission de nouveaux pays et au développement de l'élevage des volailles de race, particulièrement dans quelques pays est-européens, connus jusqu'à présent plutôt comme pays typiquement colombophiles, la CES-V a été placée devant un grand défi.

La CES-V n'est pas opposée à de nouvelles races en Europe, mais elle veut seulement être certaine qu'il s'agit bien de nouvelles races autonomes et non de versions légèrement modifiées de races déjà existantes. Les nouvelles races doivent être facilement différenciables des races déjà existantes. Des races qui sont reconnues dans leur pays d'origine doivent être bien fixées et présenter dans toute la mesure du possible une réelle homogénéité.

Malheureusement, ce dernier point soulève de gros problèmes. Lors de chaque manifestation où de tels sujets ont été présentés à la CES-V, nous avons été confrontés à des animaux avec un grand manque d'uniformité. Souvent aussi, ils présentaient même des caractéristiques raciales différentes, comme des formes de crête variables ou des tarsi de couleur différente, etc. L'élevage des volailles de race en

Europe a atteint un tel niveau que nous ne pouvons, ni ne voulons, accepter cela. La CES-V comprend le vœu des nouveaux pays de sélectionner et d'élever leurs propres races. Nous ne pouvons reconnaître cela comme race officielle que si une collection homogène est présentée.

Pour garantir un certain niveau minimal à de nouvelles races, la CES-V a établi en 2011 un règlement pour l'admission de nouvelles races sur la liste EE. Ce règlement a été présenté aux délégations nationales en 2012 à Altötting. Les points essentiels de ces dispositions sont:

- uniquement les races sur la liste EE peuvent être reconnus par les pays membres.
- nouvelles races (après reconnaissance dans leur pays d'origine) doivent être présentées à la CES-V à une expo européenne. Seulement après une évaluation positive, la race sera ajoutée à la liste EE.
- nouvelles races doivent se distinguer des races déjà existantes par au moins 3 caractéristiques (le coloris n'est jamais considéré une caractéristique).
- aucune nouvelle race sera acceptée à plumage soyeux ou frisé ni avec des caractéristiques qui pourraient provoquer une controverse sur le bien-être animale.
- Après reconnaissance par la CES-V, la race

sera incluse dans la liste EE et son standard sera contraignant pour tous les pays qui veulent la reconnaître.

Ces nouvelles règles ne s'appliquent pas à la reconnaissance de nouvelles variétés pour des races existantes, bien qu'il faille aussi quelques restrictions sur ce plan. Pour certaines races, il y a des limites à ce qui peut être accepté. Ainsi, par exemple, il a déjà été décidé que la Sebright ne peut être reconnue qu'avec plumage féminin, liseré et portant deux couleurs. La Vorwerk ne sera acceptée que dans les coloris qui présentent les mêmes dispositions de dessin et de couleur de fond que l'original.

Finalement, le règlement prévoit aussi qu'aucune modification d'une race existante ne sera plus acceptée. Cela signifie aucune nouvelle structure du plumage (soyeux, frisé), avec huppe, barbu, avec tarsi emplumés, cou-nu,,, aucune nouvelle forme de crête, aucune modification du squelette (courtes-pattes, sans-queue, pentadactyle...). De telles modifications ne seront pas non plus reconnues comme races nouvelles, sauf si 2 autres différences au moins viennent s'ajouter par rapport à la race originelle.

Par ces mesures, la CES-V aimerait protéger les races existantes et empêcher que des éleveurs se lancent dans des projets qui n'ont aucune chance d'aboutir.

## Rapport sur les nouvelles races présentées à Leipzig

A Leipzig la première série de 'nouvelles races' est présentée et jugée par la CES-V (Lochmann, Riebinger et Littau). Ici vous trouvez leurs conclusions qui sont approuvées à la réunion de mars à Pohlheim

### Poule huppée impériale

Une poule commune forte, avec huppe et barbe. En type, elles démontraient une certaine unité et en coloris également. Elles sont devenues plus uniformes. Ce qui a frappé positivement, ce sont les rémiges généralement bien larges. Les transitions anguleuses vers la queue étaient dérangeantes. Les coqs présentaient des barbillons beaucoup trop grands et souvent fortement plissés, et, du coup, leur barbe était insuffisamment développée. Chez les deux sexes, la forme et la structure de la queue n'étaient pas convaincantes. Les tarsi pâles, quasi de couleur chair, ne correspondent pas aux tarsi jaunes exigés. En outre, la condition d'exposition faisait défaut, souvent le plumage de la queue était incomplet. Il y a eu des disqualifications pour des épines doubles et des becs croisés. Dommage que les défauts généraux de disqualification n'aient pas été considérés lors de la composition de la collection. Cela donne l'impression qu'il y a encore du pain sur la planche dans les élevages. Il paraît qu'il doit y avoir de meilleurs sujets mais ils sont probablement restés en Pologne. Dommage.  
Décision: pas acceptée, doit être représentée.

### Poule de Kreuz huppée

La présentation de cette collection laisse imaginer ce que les créateurs de cette race se sont fixé comme objectif final. La belle collection de poules, assez uniforme, pouvait plaire, mais le coq échouait sur de nombreux points. Il lui manquait totalement la profondeur de poitrine exigée et il avait des problèmes de position des rémiges. De plus, le dessin du camail devrait être plus prononcé. Chez les poules, il faut veiller à un plumage de queue plus ferme, une huppe plus compacte et un liseré encore plus net, qui dans tous les cas doit être noir. Chez une poule, la couleur du liseré était nettement trop mate. De façon globale, la collection peut être considérée comme tout-à-fait passable. Toutefois, le règlement a rendu impossible une admission. Il exige une présentation de 1.1 sujets adultes et 2.2 jeunes sujets. Cette exigence n'a pas été satisfaite avec 1.3 sujets de l'année.

Décision : doit être représentée à cause du manque de sujets.

### Zsippo

« C'est quoi, ça? » était la réflexion du jury! Elles étaient inscrites comme noires, mais ce qui figurait dans les boxes était tout sauf du noir pur. Lancer une présentation et espérer une tolérance illimitée du jury est déplacé. Même si les sujets possédaient quelques plumes noires, ils n'étaient nullement de couleur noire. La Zsippo de Hongrie devrait être de type

poule commune, mi-lourde, à cou nu, huppée, barbue et avec un bouquet de plumes dans la région de la poitrine. Malheureusement, sur les six sujets exposés, un seul, avec beaucoup de bonne volonté, pouvait être qualifié de noir. Ajoute à ça plusieurs défauts de disqualification : bassin dévié, dos fortement carpé, queue de travers, double crétilon ou une crête fautive. Les deux sujets blancs frisés présentaient un type entièrement différent, plutôt à fine ossature, plus léger et élégant. Ils se distancaient nettement du type recherché. En outre, le coq n'avait pas de queue et la poule des parasites externes. La présentation d'une race n'est pas l'exposition de sujets issus de croisements ! La connaissance de base d'un standard de volailles de race devraient être retravaillée.

Décision : doit être représentée. Les frisés ne seront pas acceptés basé sur une décision d'il y a des années de ne plus accepter le plumage frisé dans d'autres races.

### Poule hongroise

Deux types complètement différents étaient présentés, l'un massif, correspondant mieux au but de l'élevage et l'autre extrêmement élégant, à tenue fortement relevée. La majorité des coqs avaient trop peu de profondeur de poitrine, de plus leur queue trop maigre. Les attributs de la



**Coq huppé impérial saumon coucou doré**

Beaucoup de sélection est encore nécessaire pour améliorer les têtes.



**Poule de Kreuz huppée fauve liseré noir**

Originaire de Croatie dans les années quatre-vingt dix. La seule race qui combine une huppe volumineuse avec une crête simple.



**Poule Zsippo noire (?)**

Une des différents sujets présentés. Il est clair que la Zsippo a encore besoin de quelques années avant vraiment devenir une race.

Photos: Lochmann



#### Poule hongroise coucou

La seule poule qui correspondait plus au moins au standard.



#### Naine croate tricolore

Cette race se distingue de la race belge Naine du Tournaisis avec le même coloris par son corps très compact et large.



#### Naine polonaise saumon doré

Le coq sur la photo est très grand et n'a pas du tout l'apparence d'une naine originelle. Le nom polonais 'lilliputien' n'a rien à voir avec une volaille de cette taille.

tête posaient d'autres problèmes. La plupart était trop grands et trop grossiers. Les barbillons plissés étaient dérangeants. A l'exception d'une lourde poule adulte, les autres poules ne correspondaient pas en forme au descriptif du standard. Des disqualifications ont été entraînées par l'absence du plumage de la queue et des excroissances à la crête. Tant que le type ne sera pas plus uniforme et que les défauts généraux de disqualification ne seront pas éliminés, elles n'ont aucune chance d'être admises.

Décision : doit être représentée.

#### Naine croate

Elles se présentaient en groupe relativement uniforme. Il s'agit d'une poule naine légèrement redressée, au corps large, compact, au dos de longueur moyenne et à la queue portée haute. Il faut veiller que le port ne soit pas trop bas, ou que le dos

soit trop court ou trop long. Elles doivent se différencier des autres races. En couleur, les sujets pouvaient être classés correctement dans les deux coloris. Chez les poules saumon doré, il faut rechercher un crayonné plus uniforme. Chez la variété de coloris tricolore, il faut veiller à ce que les rémiges des jeunes sujets ne deviennent pas trop blanches. Une poule a dû être disqualifiée en raison d'un début de touffe. Décision : acceptée dans la liste EE.

#### Naine polonaise

Une poule naine plutôt puissante, pleine de tempérament, qui correspondait relativement bien à la variété de coloris recherchée, mais qui présentait en forme des types très différents. Les coqs avec pour la plupart une tenue de queue trop relevée et les poules avec une queue beaucoup trop horizontale. Sur le plan de la forme, cela ne convient pas pour une race qui doit

être homogène. Crayonné grossier et fortes traces farineuses étaient d'autres raisons pour de basses notes. En plus, il existe plusieurs races similaires qui existent déjà longtemps. Si jamais la Naine polonaise sera acceptée comme race, elle doit s'en différencier. Décision : doit être représentée. Sera seulement reconnue si le type devient plus homogène, les défauts de crête sont éliminés et les tarsi sont verts.

Note : Ce rapport montre qu'un nouveau règlement pour l'admission de nouvelles races se justifiait. Chaque commission du standard est invitée à revoir sa procédure d'admission et, cas échéant, à en augmenter les exigences. De plus, elles sont également priées de ne plus accepter des présentations médiocres qui échoueront toujours au niveau européen.

## Une nouvelle description pour 'splash'

Splash est l'appellation internationale officielle pour le bleu homozygote, appelé parfois aussi "blanc andalou". Durant des décennies, cette variété de coloris n'a pas été admise dans les expositions et était considérée comme un sous-produit du bleu. Cela a changé lorsque l'Orpington naine splash a été reconnue au Danemark et en Suisse. Un descriptif a été rédigé et, depuis lors, cette variété de coloris a fait

son entrée chez la Poule soie en France et en Allemagne. Subitement, chacun veut élever du splash et le coloris a déjà été présenté chez plusieurs races.

Splash peut apparaître comme un blanc avec quelques très petites taches noires ou presque entièrement bleu. Du coup, la nécessité d'un objectif clair en élevage est devenue évidente. Le descriptif a été affiné lors de la réunion de mars et

s'applique à toutes les races. L'objectif en élevage est un coloris bleu très clair avec des taches d'un bleu plus foncé qui devraient être réparties de façon harmonieuse sur l'ensemble du corps, y compris les parures.

L'admission de cette variété de coloris ne signifie pas que splash est automatiquement admis chez toutes les races élevées en bleu. Elles doivent être présentées

en collections correspondant aux prescriptions nationales. Si les sujets présentés ne concordent pas avec la description du standard, cette variété ne sera pas admise dans cette race.

En outre, il a aussi été décidé que splash ne sera reconnu que dans la forme homozygote du bleu pur et non pas dans n'importe quelle combinaison avec du doré ou de l'argenté, par ex. caille splash, saumon splash doré ou blanc herminé splash.

L'Espagne a proposé d'admettre splash (et noir) chez l'Andalouse, ce que

la CES-V a résolument refusé. Par cette reconnaissance, ces sujets menaceraient la qualité de son caractère la plus typique, son liseré net, sur lequel une sélection soignée a porté durant des décennies.

La nouvelle description: *Dans les deux sexes une couleur de fond blanc grisâtre uniforme jusqu'à bleu très clair avec des taches irrégulières bleues plus foncées de taille différente sur le plumage entier. Quelques taches noires tolérées. Les taches sont harmonieusement répandues sur le corps entier, y compris les parures du coq.*

## Bobtail, une nouvelle variété

Bobtail, réfère au chien 'Ancien berger anglais' qui possède les mêmes dispositions de dessin. Il s'agit d'un coloris entièrement nouveau chez les volailles. Il est apparu parmi les Pékin, il y a 20 ans dans le troupeau de Dieter Aschenbach (D).

Après 2000, ils furent de plus en plus appréciés, malgré les couleurs sales et peu attractives des coqs. Les poules, qui ressemblent un peu au Bobtail, sont très plaisantes. La marche en avant de cette nouvelle variété de coloris chez la Pékin ne pouvait plus être entravée et ce qui devait arriver arriva, les Pays-Bas ont reconnu ce nouveau coloris.

La composition génétique de ce coloris est encore inconnue. Une seule chose est sûre, il s'agit

d'un caractère récessif. Le spécialiste néerlandais de la génétique des poules, S. van Dort, a proposé l'albinisme incomplet lié au sexe ( $s^{al}$ ), ce qui paraît plausible mais des recherches supplémentaires s'imposent.

Comme la CES-V ne veut qu'un descriptif pour toute l'Europe de ce coloris entièrement nouveau, le standard proposé a été examiné lors de la réunion de mars sur la base d'animaux vivants. Toutes les poules des Pays-Bas et du Danemark présentaient une poitrine nettement saumon éclairci, qui ne figurait pas dans le standard néerlandais. Pour cette raison, la CES-V a établi le nouveau descriptif qui suit.

*Coq: Tête couleur crème. Camail et lancettes crème grisâtre avec des traces de flammes brunâtres et*

*Défauts graves: couleur de fond trop foncée, dessin très irrégulier, présence de liserés, dessin barré, reflets jaunâtres, lustre vert, rouille, dépigmentation.*



Une très belle poule Orpington naine en splash

*hampes claires. Epaules et couvertures des ailes crème avec des traces d'un dessin brunâtre suivant les contours des plumes. Poitrine, abdomen, plumage des pattes et ailes crème. Poule : Tête et cou blancs. Poitrine beige grisâtre clair. Dos, couvertures de ailes et selle gris, hampes plus claires tolérées. Abdomen et flancs un gris légèrement plus clair. Rémiges secondaires comme les couvertures des ailes, rémiges primaires et plumage des pattes plus clairs. Défauts graves : chez le coq, camail trop blanc ou parures trop foncées; chez la poule, couleur très irrégulière, camail trop foncé, poitrine trop grise.*



Photos Périquet

## Juger des Serama en Europe



La CES-V a accepté en 2009 le standard officiel EE pour le Serama. Plusieurs pays comme la Belgique, la France et l'Italie ont adopté ce standard. Le Serama peut être jugé dans un box, comme toutes les autres volailles de race, sans que cela pose un problème. Le Serama est une poule naine parfaitement normale, comme toutes les autres races de poules naines.

Aux Pays-Bas cependant, les Serama ne figurent pas parmi les poules naines et sont jugés selon d'autres principes et critères, sur la base d'un standard alternatif. La CES-V n'accepte pas ce genre de jugement dans son standard. Il n'y a qu'un standard officiel pour toutes les expositions EE officielles et on peut le trouver sur le site Internet de l'EE. Tous les pays membres de l'EE

sont invités à adopter le Standard EE et à collaborer avec nous pour atteindre un objectif commun en élevage.

Un nouveau dessin officiel pour le Standard EE a été commandé et approuvé ensuite par la CES-V. Il sera publié dans la prochaine édition de cette newsletter, après quelques légères modifications.

## Standard EE du Minohiki

**Origine:** Ancienne race de culture japonaise. Le nom de la race signifie „selle traînant“.

**Impression générale:** Race élégante de taille moyenne avec le port relevé et une impression de combattant, combine avec des lancettes et des faucilles très abondantes et trainantes.

### Caractéristiques du coq

**Corps:** de longueur moyenne et peu profond; port relevé.

**Cou:** assez long et bien arqué; le camail long, abondant et recouvrant les épaules.

**Dos:** assez long et incliné; se rétrécissant un peu vers la queue.

**Epaules:** larges et frappantes.

**Ailes:** de longueur moyenne et bien serrées au corps, souvent portées un peu basses.

**Selle:** remontant vers la transition avec la queue; les lancettes très longues et traînant sur le sol.

**Queue:** portée peu relevée à presque mi-haute et bien arqué. Rectrices longues et larges et bien se recouvrant. Grandes et petites faucilles abondantes, de largeur moyenne et longues, atteignant le sol et traînant chez les coqs adultes. L'ensemble de la queue est très plein et forme une traîne très développée avec la selle.

**Poitrine:** large, pleine, portée haute et un peu vers avant.

**Abdomen:** little developed.

**Tête:** de taille moyenne, un peu allongée et pas trop large.

**Face:** lisse, rouge; un peu moins lisse est toléré chez des coqs âgés.

**Crête:** de grandeur moyenne, large, en noix, de préférence avec une cavité bien développée au milieu; rouge.

**Barbillons:** rouges; de préférence à peine visible mais petits et bien arrondis également acceptés; petit fanon non emplumé.

**Oreillons:** de grandeur moyenne, oblongs, lisses, rouges.

**Yeux:** orange rouge à brun rouge.

**Bec:** de longueur moyenne, fort et bien courbé; couleur selon la variété.



**CES-V****Président****Urs Lochmann**

Plattenstrasse 83  
 CH-5015 Erlinsbach  
 Tel +41 628442844  
 urslochmann@bluewin.ch

**Secrétaire****Dietmar Kleditsch**

Jesauerstraße 3  
 D-01917 Kamenz  
 Tel +49 3578312313  
 Jens.Kleditsch@t-online.de

**Newsletter****Andy Verelst**

Cauwenberglei 9  
 B-2243 Pulle  
 Tel +32 34845777  
 andy.verelst@skynet.be

Visitez le site de l'EE

Pour plus d'information

[www.entente-ee.com](http://www.entente-ee.com)



**Cuisses:** fortes, de longueur moyenne.

**Tarses:** de longueur moyenne, bien écartés; forts, avec ergots forts, jaunes.

**Doigts:** de longueur moyenne et bien écartés.

**Plumage:** bien développé et serré. Pureté de coloris est moins important en faveur du type et du plumage.

**Caractéristiques de la poule :** comme chez le mâle à l'exception des différences sexuelles. Queue relativement longue, légèrement arquée et quelque peu étalée, portée presque mi-haute. Les longues couvertures de la queue sont un peu courbées comme des faucilles.

**Défauts graves :** corps faible ou mince; poitrine mince ou plate; queue portée trop haute, trop horizontale ou pendant; lancettes et/ou queue trop courtes ou trop peu emplumées; blanc dans les oreillons.

**Fauve à queue noire**

Coq : le plumage entier de préférence fauve doré à brun doré uniforme. Des épaules et couvertures des ailes plus foncées sont acceptées. Rémiges fauve doré avec du noir sur les faces internes. Queue noir brillant à lustre vert. Poule : le plumage entière fauve doré à brun doré foncé. Rémiges comme chez le coq. Queue principalement noire. Dans les deux sexes le bec jaune avec la mandibule supérieure foncée.

**Saumon doré**

Coq : tête orange rouge à rouge. Camail et lancettes orange rouge à rouge avec des traces de flammes noires. Epaules, couvertures des ailes et dos rouges. Rémiges primaires noires avec le bord brun rouge. Rémiges secondaires avec la face interne noire et la face externe brun rouge, formant le triangle de l'aile. Brassard et queue noir verdâtre brillant. Poitrine, abdomen et cuisses noirs. Poule : tête et camail doré à rouge avec des flammes noires. Dos, couvertures des ailes et selle brun doré plus clair ou plus foncé à brun rougeâtre, densément pointillé de noir avec des nervures claires. Poitrine saumoné à rougeâtre. Cuisses et abdomen gris. Queue noire, les couvertures avec le bord plus ou moins brun. Dans les deux sexes, le bec corne jaunâtre.

**Blanc**

Les deux sexes blanc pur. Reflets jaunâtres tolérés chez les coqs adultes. Bec jaune.

**Saumon argenté**

Coq : tête blanc argenté. Camail et lancettes blanc argenté avec des traces de flammes noires. Epaules, couvertures des ailes et dos blanc argenté. Rémiges primaires noires avec le bord blanc. Rémiges secondaires avec la face interne noire et la face externe blanche, formant le triangle de l'aile. Brassard et queue noir verdâtre brillant. Poitrine, abdomen et cuisses noirs. Poule : tête et camail blanc argenté avec des flammes noires. Dos, couvertures des ailes et selle gris argenté, densément pointillé de noir avec des nervures blanches. Poitrine saumonée. Cuisses et abdomen gris. Queue noirâtre, les couvertures comme la selle. Dans les deux sexes, le bec corne jaunâtre.

**Saumon argenté à épaules rouges**

Coq : tête jaune paille. Camail et lancettes jaune paille avec des traces de flammes noir grisâtres. Epaules, couvertures des ailes et dos orange rouillé. Rémiges primaires noires avec le bord blanc jaunâtre. Rémiges secondaires avec la face interne noire et la face externe blanc jaunâtre, formant le triangle de l'aile. Brassard et queue noir verdâtre brillant. Poitrine, abdomen et cuisses noirs. Poule : comme la poule saumon argenté avec une nuance brunâtre et une poitrine plus intensive. Dans les deux sexes, le bec corne jaunâtre.

**Masse:** coq 2- 2,5 kg, poule 1,4 - 1,8 kg.

**Poids minimal de l'œuf à couver:** 45 g.

**Coquille de l'œuf:** brun clair.

**Diamètre des bagues:** coq 18 mm., poule 16 mm.